

PRÉFET DU NORD

Préfecture du Nord

Cabinet du Préfet

Service Interministériel  
Régional des Affaires  
Civiles et Economiques  
de la Défense et de la  
Protection Civile

Lille, le 22 MARS 2016

Le Préfet du Nord

à

Mesdames et Messieurs les  
Maires du département du Nord

(en communication aux Sous-  
Préfets d'arrondissement)

**Objet** : Mesures de sécurité consécutives aux attentats de Bruxelles vis à vis des établissements scolaires

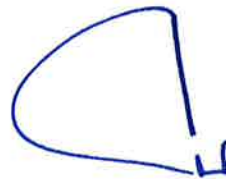
Les événements qui viennent de survenir ce jour à Bruxelles nécessitent le renforcement de notre exigence en matière de sécurité.

Compte tenu de l'état de la menace, je vous demande dès aujourd'hui de prendre les mesures nécessaires à l'interdiction du stationnement devant et à proximité de tous les établissements scolaires présents dans le ressort de votre commune.

Ces mesures doivent être mises en œuvre immédiatement et ne seront levées que sur mes instructions.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation.

Le Préfet



Jean-François CORDET